

Tout homme moins respectueux que le rédacteur de la *Gazette* eût fait justice du sermon : d'abord, parce qu'en se montrant dans le feuillet d'un journaliste, ce sermon perdait droit à l'inviolabilité que lui assure la chaire ; ensuite parce qu'il attaquait tout et ne répondait à rien. M. Mayery s'est contenté de faire voir qu'aucun de ses arguments n'avait été détruit, et que sa critique subsistait tout entière. C'est aussi notre avis, sauf les distinctions que nous allons établir.

Le dais, meuble tout oriental, n'eut, dans le principe, d'autre but que celui d'abriter le prêtre contre les ardeurs du soleil ; c'était donc, quoi qu'on ait pu dire, un véritable *parasol*. Il remplaçait le *flabellum*, ou éventail, dont le diacre se servait pendant le Saint-Sacrifice pour chasser les mouches, et préserver le calice ainsi que cela se pratique encore dans quelques églises, notamment à Malte. Partant de cette donnée, on comprend le dais avec des bâtons indépendants et mobiles, étalant au soleil des étoffes somptueuses, légères, enrichies de broderies combinées avec toutes les ressources de l'art, disposées avec ampleur et élégance (1).

En adoptant, au contraire, le parti pris des bâtons soudés entre eux, le dais se modifie ; il devient plus embarrassant, et pour peu que l'imagination, secondée par un goût moins sévère, ajoute ou exagère les détails, on a tout de suite un petit édifice, une arche portative. Que l'on compare nos dais d'il y a cinquante ans avec ceux de facture moderne, on se rendra compte de la progression. Mais, en adoptant cette modification du dais primitif, faut-il, au moins, ne pas perdre de vue qu'en suivant les principes de l'art, le bois doit toujours rester bois, l'étoffe toujours étoffe ; que la sculpture ne doit pas prendre la place de l'ornementation, et que l'ornementation ne doit pas viser à d'autres effets qu'à ceux de l'ornement. S'est-on bien souvenu de ces principes dans l'exécution du dais de Saint-Nizier ? Les peintures n'ont-elles pas un peu l'aspect de lames de métal repoussé ? Les motifs d'architecture peuvent-ils remplacer sur une étoffe les rinceaux et les enroulements ? Nous savons qu'à cet égard le crayon de l'artiste n'a pas été libre ; toutefois, il aurait dû être plus heureux dans le choix de ses modèles, et la preuve qu'il le pouvait, c'est que les parties qui ont subi plus particulièrement le con-

(1) Nous lisons dans le MANUEL D'ARCHÉOLOGIE M. de Jules Corblet :

« Les anciens dais du XIII^e siècle se composaient d'une pièce d'étoffe plus ou moins ajustée sur des lances ou sur un châssis brisé, susceptible de se prêter à toutes les inégalités de largeur de passage ; ils ont été remplacés, au XVII^e siècle, par nos disgracieuses charpentes tendues de velours. C'est souvent à cause de ces lourdes machines qui ne pouvaient point, en raison de leur largeur, passer par la porte centrale, qu'on a détruit ces charmants trumeaux qui les partageaient en deux baies. »